



HAL
open science

Des statistiques “ ethniques ” en Angleterre à la situation française

Gérard-François Dumont, Laurent Chalard

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Laurent Chalard. Des statistiques “ ethniques ” en Angleterre à la situation française. *Population et avenir*, 2007, 681, pp.13-15. 10.3917/popav.681.0013 . halshs-01114230

HAL Id: halshs-01114230

<https://shs.hal.science/halshs-01114230>

Submitted on 8 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des statistiques "ethniques" en Angleterre à la situation en France

En Angleterre vient de paraître une publication officielle détaillée prenant en compte les catégories « ethniques ». En France, depuis 2005, une discussion autour de telles statistiques fait débat dans nos administrations¹. *Population & Avenir* se propose de publier les résultats anglais et, ensuite, d'essayer d'en inférer une approche à la française, d'où il résulte qu'il convient d'écartier un débat qui masque les besoins urgents.

L'Insee anglais distingue seize catégories « ethniques »

En Angleterre², l'Insee anglais publie de premières estimations de la répartition de l'accroissement naturel de la population par origine « ethnique »³. L'article se fonde sur les groupes « ethniques » définis et estimés à l'occasion du recensement de 2001⁴. Il distingue trois composantes de l'évolution démographique : celle due à l'accroissement naturel, celle due aux migrations avec le reste du Royaume-Uni, et celle due aux migrations avec le reste du monde.

La population de l'Angleterre est classée en seize groupes ethniques, selon la réponse donnée par les personnes lors du recensement de 2001. Insistons sur le fait que, dans les travaux que nous citons, l'Insee anglais considère les catégories « ethniques » et non les nationalités. Les seize groupes « ethniques » sont regroupés en cinq grandes catégories : les *White*, « Blancs », les *Mixed*, « Mélangés », qu'on désignerait sous le terme de métis par exemple au Brésil ou en Afrique du Sud⁵, les *Asian* qui sont en fait des Asiatiques non chinois, les *Black*, « Noirs », et les *Chinese or other ethnic group*, donc les « Chinois ou autres ».

Un solde naturel positif dû uniquement aux catégories non « blanches »

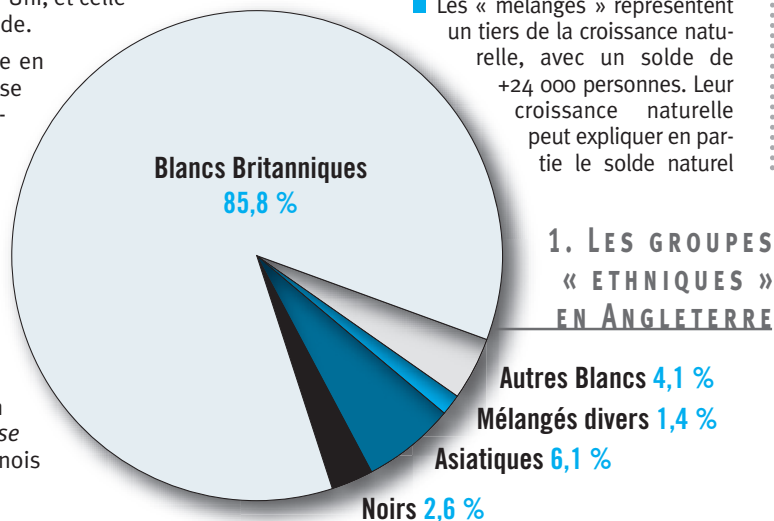
Selon cette étude, entre mi-2001 et mi-2003, le solde naturel annuel de l'Angleterre est de +71 500 personnes, compte tenu d'une fécondité moyenne de 1,73 enfant par femme. Les conclusions sont les suivantes.

■ L'accroissement naturel des « Blancs Britanniques » est nul, leur nombre de décès étant équivalent au nombre de naissances. Donc, la croissance naturelle anglaise résulte exclusivement des autres groupes « ethniques », souvent issus de l'immigration. Sans leur présence, l'Angleterre connaîtrait une dépopulation⁶, comme dans deux autres pays européens de taille comparable (l'Allemagne et l'Italie).

■ Les Irlandais se distinguent de l'ensemble des autres minorités par un solde naturel négatif (de -6500 par an en moyenne), qui peut s'expliquer par un vieillissement important de cette population lié à un déficit migratoire avec l'Irlande, de nombreux jeunes retournant dans leur pays d'origine depuis qu'il connaît une croissance économique plus importante que l'Angleterre (le PNB par habitant de l'Irlande a dépassé celui du Royaume Uni⁷).

■ En revanche, les « autres blancs » ont un solde naturel légèrement positif, lié aux immigrants de l'Europe de l'Est dont la structure par âge est plutôt jeune⁸. Au total, les deux groupes de « Blancs » non britanniques ont un solde naturel négatif.

■ Les « mélangés » représentent un tiers de la croissance naturelle, avec un solde de +24 000 personnes. Leur croissance naturelle peut expliquer en partie le solde naturel



par
Laurent CHALARD
et Gérard-François
DUMONT

1. Cf. *Note de veille* n° 22, 31 juillet 2006, Centre d'analyse stratégique.

2. Donc non compris l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord.

3. P. Large et K. Ghosh, « Estimates of the Population by Ethnic Group for Areas Within England », *Population Trends*, The Office for National Statistics (ONS), n° 124, Summer 2006, pages 8-17.

4. À partir d'une méthode de répartition des générations (cohort component methodology). Cf. P. Large et K. Ghosh, « A methodology for estimating the population by ethnic group for areas within England », *Population Trends*, n° 123, Spring 2006, pages 21-31.

5. Wackermann, Gabriel (direction), *L'Afrique*, Paris, Ellipses, 2004.

6. La dépopulation se définit comme un excédent des décès sur les naissances. Cf. Wackermann, Gabriel (direction), *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Ellipses, 2005.

7. Cf. *Population & Avenir*, n° 680, novembre-décembre 2006.

8. Ce qui est le cas général des flux migratoires. Cf. Dumont, Gérard-François, *Les migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires*, Paris, Editions Sedes.

En France : une approche par la nationalité

En France, le recensement de la population ne pose pas de question sur « l'ethnicité » de la population, mais seulement sur la nationalité juridique. Par ailleurs, il n'y a pas de comptabilisation précise de la population d'origine immigrée en France ; il en résulte un certain flou ouvrant la porte à des surestimations ou des sous-estimations. Pourtant, une étude⁹ conduit à une estimation de la population d'origine maghrébine en France autour de trois millions de personnes. Même si le recensement de la population de 1999, dont les résultats sont défectueux¹⁰, a probablement sous-estimé la population étrangère, l'ordre de grandeur est néanmoins intéressant. Nous avons cherché à estimer l'accroissement naturel de la France en fonction des nationalités.

A partir des données du mouvement naturel 2004¹¹, essayons de calculer la part de chaque nationalité dans la croissance naturelle française. Considérons trois grands groupes : les français (dont les deux parents sont de nationalité française), les « mixtes »¹² (dont un parent est de nationalité française et l'autre de nationalité étrangère), et les « étrangers »¹³ (dont les deux parents ont une nationalité étrangère). Par ailleurs, les résultats donnés par l'Insee concernant la nationalité de la mère permettent de distinguer parmi les étrangers quatre sous-groupes : autres européens, maghrébins, africains et asiatiques. On dispose donc des naissances selon les nationalités des parents et donc de la première composante du mouvement naturel ; en revanche, les données sont moins bonnes pour les décès. L'INSEE ne distingue pas une catégorie de décès africains, mais juste une catégorie « malien sénégalaise »¹⁴. Il faut donc extrapoler, à partir des différentes catégories proposées par l'INSEE, le nombre de décès correspondant aux catégories de naissances. Rappelons aussi que le chiffre est bien évidemment imparfait puisque les chiffres des décès sous-estiment ceux des personnes d'origine étrangère car

nul des « Blancs Britanniques ». En effet, dans une société de plus en plus hétérogène « ethniquement » et non exclusivement endogame, les enfants de couples « mixtes » sont de plus en plus nombreux. La probabilité de deux parents « ethniquement » différents augmentant, la hausse des naissances du groupe des « mélangés » peut relativement diminuer celle d'enfants non « mélangés ». Parallèlement, les décès dans le groupe « mélangés », en raison de sa jeune pyramide des âges, sont peu élevés. En conséquence, le croît naturel des « mélangés » est important.

■ Les personnes de groupe ethnique du sous-continent indien expliquent, à elles seules, 40 % du solde naturel positif de l'Angleterre, grâce en particulier aux Pakistanais, avec leur fécondité élevée et leur structure par âge favorable, suivis des Indiens (à la fécondité basse) et des Bengladais.

■ Concernant les « Noirs », ils sont distingués en Noirs Caraïbéens et Noirs Africains. Les premiers ont un faible croît naturel en raison d'une fécondité basse, alignée sur les Blancs Britanniques. Ce groupe est d'ailleurs particulièrement exogame comme en témoigne l'importance du solde « mélangés Blancs/Caraïbéens ».

Par contre, les « Noirs Africains » ont un solde naturel plus important lié à une fécondité plus haute et surtout à la croissance de leur nombre ces dernières années, avec une structure par âge très jeune.

■ Enfin, les « Chinois ou autres » ont un solde naturel négligeable (+3500), bien que l'immigration chinoise soit importante et leur structure par âge très favorable, car leur effectif est plus faible, et surtout leur fécondité très basse, la fécondité des Chinois étant la moins élevée des seize catégories « ethniques ».

Les minorités « ethniques » ont donc un rôle majeur dans le croît naturel anglais, mais la France, au solde naturel plus élevé, se situe-t-elle dans le même cas ? En fait, il n'y a pas d'estimation possible semblable dans l'Hexagone. En revanche, on peut tenter une approche en considérant la nationalité des personnes.

2. LE SOLDE NATUREL EN ANGLETERRE SELON LES SEIZE CATÉGORIES « ETHNIQUES » DU RECENSEMENT ANGLAIS

Catégorie « ethnique » du recensement anglais	Mot utilisé dans le recensement anglais <i>Ethnic group</i>	Solde naturel (naissances moins décès) annuel moyen	Femmes en âge de procréer (%)	Fécondité (enfants par femme)
Blancs Britanniques	<i>White : British</i>	0	39	1,73
Blancs Irlandais	<i>White : Irish</i>	- 7 500	31	1,61
Autres Blancs	<i>White : Other White</i>	4 000	57	1,60
Mélangés Blancs/Caraïbéens	<i>Mixed : White and Black Caribbean</i>	8 500	43	1,81
Mélangés Blancs/Africains	<i>Mixed : White and Black African</i>	3 500	47	2,04
Mélangés Blancs/Sud-Asiatiques	<i>Mixed : White and Asian</i>	7 000	45	1,57
Mélangés divers	<i>Mixed : Other mixed</i>	5 500	47	1,61
Indiens	<i>Asian or Asian British : Indian</i>	8 500	53	1,50
Pakistanais	<i>Asian or Asian British : Pakistani</i>	14 000	52	2,24
Bengladais	<i>Asian or Asian British : Bangladeshi</i>	6 000	52	2,06
Autres Asiatiques	<i>Asian or Asian British : Other Asian</i>	3 000	53	1,97
Noirs Caraïbéens	<i>Black or Black British : Caribbean</i>	3 000	51	1,55
Noirs Africains	<i>Black or Black British : African</i>	9 500	60	2,07
Autres Noirs	<i>Black or Black British : Other Black</i>	2 500	56	1,52
Chinois	<i>Chinese or other ethnic group : Chinese</i>	1 500	62	1,39
Autres groupes ethniques	<i>Chinese or other ethnic group : Other Ethnic Group</i>	2 000	63	1,62
Total		71 000	41	1,73

9. Tribalat, Michèle (2004), « Une estimation des populations d'origine étrangère en 1999 », *Population*, n°1-2004.

10. Dumont, Gérard-François, « Les "disparus" du recensement » *Population et Avenir*, n° 647, mars-avril 2000.

11. La situation démographique 2004-Mouvement de la population. *INSEE Résultats*, n° 55, Société, Août 2006.

12. Terme qui peut recouvrir de futurs doubles nationaux.

13. Ce qui ne préjuge pas de la nationalité de l'enfant lorsqu'il atteindra la majorité.

14. Tableau 66.

une grande partie des étrangers ont été naturalisés français entre temps. Mais notre estimation est une première base de travail.

Le croît naturel des nationaux en France

En 2004, le solde naturel total de la France (métropole) est de 258 000 et peut se répartir ainsi selon les nationalités :

- La population de nationalité française connaît une croissance naturelle de l'ordre de +140 000. Quant au solde naturel résultant des étrangers ou des personnes mixtes, il contribue, presque autant que le croît des personnes de nationalité française, au solde naturel. Donc, si l'on ajoutait au solde naturel des étrangers et des mixtes celui dû aux Français issus de l'immigration, l'ensemble formerait la majorité du solde naturel, avec certainement de fortes disparités selon les départements.

- Les personnes d'une nationalité d'Europe du Sud ont un croît naturel négatif, car leur structure par âge est plus âgée et surtout ils ont une fécondité basse, sauf les Portugais en France qui ont 2,04 enfants par femme sur 1998-1999¹⁵.

- Les personnes d'une autre nationalité européenne ont un solde naturel positif, car ils ont une structure par âge favorable malgré leur faible fécondité (personnes originaires d'Europe de l'Est).

- Le solde naturel des « mixtes » est élevé, car ces populations connaissent très peu de décès, leur croissance étant récente : par exemple, les naissances de couples mixtes passent de 3,5 % des naissances en 1985 à 5,9 % en 1995 et 10,9 % en 2004.

- Les personnes d'une nationalité Maghrébine ont un solde naturel de +27 500. Leur croît naturel s'explique par une accélération récente des flux migratoires et une fécondité (3,25 enfants par femme) supérieure à la moyenne des personnes de nationalité française.

- Les personnes d'une nationalité d'Afrique sub-saharienne ont un solde naturel de +18 500. Leur accroissement naturel apparaît élevé étant donné la faiblesse de cette population au départ ; s'ajoutent une fécondité élevée (4,07 enfants par femme), une structure par âge jeune, et une immigration croissante ces dernières années¹⁶.

- Les personnes de nationalité turque ont aussi un solde naturel relativement important, lié à une structure par âge jeune et à une fécondité élevée (3,35 enfants par femme).

- Les personnes d'une nationalité Asiatique, principalement originaires du monde chinois et indochinois, à l'exception des Sri Lankais, ont un croît naturel plus faible, lié à une fécondité basse.

4. ESTIMATION DU SOLDE NATUREL PAR NATIONALITÉS EN FRANCE

Nationalité	Solde naturel en 2004	Indice de fécondité (RGP 1999)
Français	140 663	1,79
Personnes issues de couples mixtes	47 672	
Européens du Sud	- 2 012	
Autres Européens	4 798	
Maghrébins	27 469	3,25
Africains non Maghrébins	18 526	4,07
Turcs	6 919	3,35
Asiatiques	7 612	2,83
Autres	6 740	
TOTAL	258 387	

La priorité : mieux connaître les migrations

La distinction classique entre mouvement naturel et mouvement migratoire permet une première approche des évolutions démographiques. Mais elle est seulement basique car les composantes de ces deux soldes interfèrent. L'apport des migrations internationales est important dans la natalité des pays développés¹⁷, car les populations qui immigreront sont dans leur large majorité des personnes en âge de procréer (où qui atteindront cet âge). Elles contribuent donc à la natalité (et, plus tard, à la mortalité) dans le pays d'accueil. Les immigrés qui ont la fécondité la plus élevée contribuent relativement plus, en fonction de leur pyramide des âges, au solde naturel : les hispaniques aux Etats-Unis, les Africains en France et les Pakistanais en Angleterre. Néanmoins, les statistiques françaises sont insuffisantes, ce qui appelle la réalisation d'études plus poussées prenant en compte l'évolution du nombre de naissances étrangères par nationalité depuis 1945, en estimant leur impact sur les naissances françaises à partir des données sur les naturalisations. L'estimation du pourcentage total de naturalisés par origine dans l'ensemble de la population pourrait permettre de calculer le nombre de naissances résultant de l'immigration dans la population de nationalité française, ce qui permettrait de comparer de manière plus pertinente avec les autres pays. De plus, il faudrait avoir plus de statistiques détaillées sur les décès par nationalité.

En conclusion, le débat ouvert en France sur les statistiques « ethniques » néglige un élément essentiel. Que l'on soit pour ou contre de telles statistiques, il serait en tout état de cause souhaitable de disposer de données géodémographiques précises et sérielles sur l'évolution de la population selon la nationalité et les migrations. Le but est d'améliorer le système statistique français et d'éviter de colporter de multiples erreurs, y compris de la part d'organismes officiels. ●

15. *Insee Première*, n° 898, Mai 2003.

16. *Insee Première*, n° 1098, août 2006.

17. Pour les Etats-Unis, cf. Chalarid Laurent, Dumont, Gérard-François, « Etats-Unis : la montée des hispaniques », *Population et Avenir*, n° 678, mai-juin 2006 et Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Editions Armand Colin, deuxième édition, 2004.

18. Nouvel exemple, le bulletin 16 de 2006 d'Eurostat selon lequel la France apparaît « sous-développée » statistiquement, puisqu'elle fait partie des pays, minoritaires dans l'Union européenne, incapables de renseigner le tableau sur les migrations.

3. LES NAISSANCES PAR NATIONALITÉ DES PARENTS EN FRANCE

Chiffres 2004

